

DÉCLARATION DE PERFORMANCE

N° DoP TRAD / 2016

1. Code d'identification unique du produit type :

Plaques de staff traditionnelles

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du Règlement (UE) n° 305/2011 :

Plaques GEOSTAFF Gamme staff traditionnel

3. Usage ou usages prévus du produit de construction :

Plaques de staff utilisées dans la réalisation de plafonds décoratifs

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 du Règlement (UE) n° 305/2011 :

GEOSTAFF
19 rue Fulgence Bienvenue
92230 GENNEVILLIERS
FRANCE

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 5 du Règlement (UE) n° 305/2011 :

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) n° 305/2011 :

Système 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

GEOSTAFF déclare les performances en ce qui concerne les caractéristiques essentielles du produit de construction, selon le système 4, sur la base des éléments suivants :

a) Le fabricant effectue :

- i. La détermination du produit type sur la base d'essais de type, de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit ;
- ii. Un contrôle de la production en usine

b) L'organisme notifié n'intervient pas

Et a délivré la Déclaration de Conformité n° GEO 06/13 v0 sur la base de la norme harmonisée NF EN 13815 :2006

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances			Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A1 (CWFT)			NF EN 13815 :2006
Résistance au feu	NPD			
Dégagement de substances dangereuses	Pas de substances toxiques connues à ce jour			
Résistance au choc (pour la protection contre l'incendie et/ou la compartimentation anti-incendie)	NPD			
Isolation contre le bruit aérien direct	NPD			
Absorption acoustique selon : NF EN ISO 11654	Gamme staff traditionnel	Dimensions (mm)	Indice d'absorption acoustique α_w	
	15 mm armature fibre de verre	1200 x 800 x 15	0.10	
	20 mm armature fibre de verre	1200 x 800 x 20		
	30 mm armature fibre de verre	1200 x 800 x 30		
	40 mm armature fibre de verre	1000 x 800 x 40		
	15 mm armature filasse	1200 x 800 x 15		
	20 mm armature filasse	1200 x 800 x 15		
Résistance thermique (dans les conditions d'utilisation finale)	NPD			

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Gennevilliers, le 02 février 2016

Alain BARTOUX
Responsable Technique